



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 67

Votants : 73 (dont 6 procurations)

N°37

OBJET :

MUSEE DU
VERRIER

RAPPORT
D'ACTIVITE DU
DELEGATAIRE

EXERCICE 2019

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 5 OCT. 2020

Publiée ou notifiée

le : - 5 OCT. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BAROT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Françoise DUBESSAY, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (à partir de la délibération n°13), Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°7), Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. François HUGUET à Annie DAUPHIN, Jean-Marc BOUREL à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Corinne IBARRA à Sylvie DUBREUIL, Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Jean-François CHAUFFRIAS, Alexandre GIRAUD, Christophe DUMONT.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Vu l'article R3131-2 du code de la commande publique lequel dispose « *Le rapport prévu par l'article L. 3131-5 est produit chaque année par le concessionnaire, avant le 1^{er} juin.*

Il tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné et respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le concessionnaire à la disposition de l'autorité concédante, dans le cadre de son droit de contrôle »,

Vu l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales qui ajoute que le rapport doit, en outre, être examiné par les commissions consultatives des services publics locaux dans les régions, les départements, les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants,

Considérant la gestion du Musée du Verrier, situé sur la commune de Saint-Nicolas-des-Biefs, déléguée à l'Association « La Vie à Saint Nicolas – Mémoire et Futur » par une convention de délégation de service public en date du 14 mai 2016 et reçu en sous-préfecture le 23 mai 2016,

Considérant l'examen fait par la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 16 septembre 2020 du rapport remis par l'association « La Vie à Saint Nicolas – Mémoire et Futur » et mentionné ci-dessus,

Présente le rapport correspondant, pour l'exercice 2019,

Après examen et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

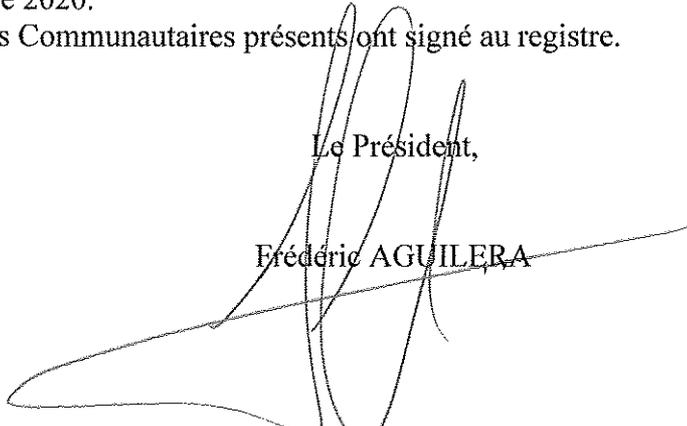
- Prend acte de ce rapport ci-joint qui sera remis à disposition du public dans les 15 jours suivant la présente séance,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 24 septembre 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

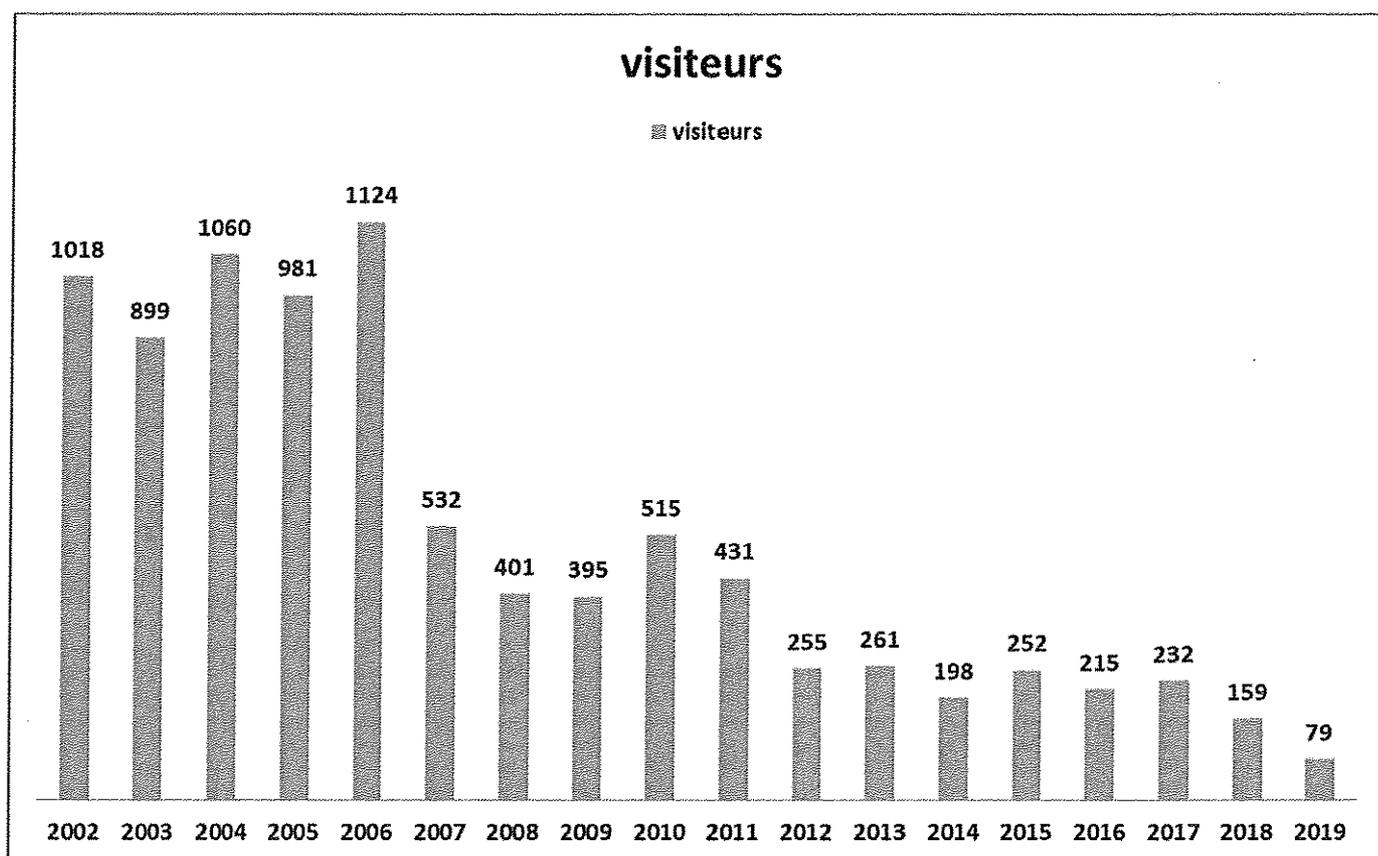


SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Rapport suivi par le Pôle Attractivité

ASSOCIATION LA VIE A SAINT NICOLAS – MEMOIRE ET FUTUR	
Adresse de l'Association	Mairie de ST NICOLAS DES BIEFS
Date de Création	1995
Activité	Mettre en valeur les richesses du terroir, les grands moments du passé et de développer le plus grand nombre possible de centres d'intérêts favorisant le rayonnement de la commune sans se substituer aux instances émanant de la municipalité.
OUVERTURE AU PUBLIC	1er JUILLET AU 15 SEPTEMBRE les samedis et dimanches après-midis 14h30-16h30
PROMOTION	- Flyers tirés et déposés par l'association dans les OT Vichy et Roanne et commerçants de la Côte Roannaise + article dans la Montagne Vichy. - Edition de brochures (beaucoup sont épuisées, impression à la demande).

Fréquentation par an de 2002 à 2019



2. SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ 2019

- L'année 2018 avait enregistré une chute drastique en termes de fréquentation depuis l'ouverture en 2002, avec 159 visiteurs. L'année 2019, n'a ressemblé en rien aux autres années et fut extrêmement difficile, avec seulement 79 visiteurs.

- Le peu de fréquentation s'explique par l'absence pour raison de santé de deux 2 bénévoles très actifs, ce qui a pénalisé l'activité de l'association avec peu d'ouverture au public:
 - une ouverture au public réduite à 2 visites guidées les samedis et les dimanches (14h30 et 16h30 sur la saison estivale (1^{er} juillet au 15 septembre).
 - des visites de groupes proposées du 1^{er} mars au 31 octobre, comme en 2018, mais avec un nombre de visiteurs par groupes en baisse.
- L'activité de ces bénévoles permettaient d'assurer des permanences, de participer à la gestion des collections, de prendre en charge une partie de la promotion (création et diffusion), de participer à la réalisation des expositions temporaires, de faire des conférences sur le verre, et d'accueillir les visiteurs. La diminution des bénévoles (prise d'âge, localisation éloignée de St Nicolas des Biefs...) ne permet pas d'assurer des permanences régulières. Le Conseil d'Administration a décidé de fonctionner le plus souvent sur rendez-vous uniquement.
- Malgré cela, l'exposition temporaire « le verre soufflé-pressé-moulé » a été maintenue, cette dernière étant très appréciée (richesse et diversité des pièces d'exposition).

3. BILAN DE 2001 à 2019- QUELQUES CHIFFRES

- Depuis ses débuts, le musée a reçu 7 989 visiteurs, dont plusieurs descendants de verriers, et des archéologues passionnés par l'histoire du verre.
- 882 demi-journées d'ouvertures
- 128 rendez-vous pour des groupes de 3 à 44 personnes. Les permanences ont été réparties entre les bénévoles et 3 employés en contrat d'intérim ou emplois aidés entre 2005 et 2011.
- 9 expositions d'une durée de un an et jusqu'à 3 ans « Verres de cure de Vichy » - « La Ronde des Bouteilles » - « Les Flacons de Parfum » - « La Grande Guerre » - « Cuisine et Traditions locales » - « Les Ecoles de Saint Nicolas » - « L'Art de la Dentelle à Saint Nicolas » - « Exposition de Peinture » - « Le Verre soufflé – pressé – moulé »
- 11 brochures publiées sur les expositions, l'histoire locale ou sur le thème du verre, soit 305 exemplaires vendus depuis 2006

4. PERSPECTIVES D'AVENIR

Face aux chiffres de fréquentation en baisse, le conseil d'administration est très pessimiste face à l'avenir et fait appel à la mairie de Saint Nicolas des Biefs ainsi qu'aux pouvoirs publics afin de trouver une solution pérenne. Il semble évident que la présence d'un emploi aidé permettrait une ouverture régulière du musée, avec une amplitude d'ouverture du 15 avril au 15 octobre, et une capacité d'accueil de 800 à 1000 visiteurs par an.

Les chiffres précités laissent transparaître une fidélité des visiteurs mais aussi la volonté des bénévoles de poursuivre la transmission de mémoire de ce savoir artisanal, spécifique sur le territoire de la Montagne Bourbonnaise.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 37 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2020 - MUSEE DU VERRIER - RAPPORT D'ACTIVITE DU
DELEGATAIRE - EXERCICE 2019

.....
Date de décision: 24/09/2020

Date de réception de l'accusé 05/10/2020

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24sep2020_37

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200924-24sep2020_37-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 37.pdf (99_DE-003-200071363-20200924-24SEP2020_37-DE-
1-1_1.pdf)